



Séjour d'hiver RAQUETTES et SKI à SERRE CHEVALIER du dimanche 11 au samedi 17 janvier 2026

Nous serons logés dans la vallée de Briançon au centre de vacances **VVF l'Alpazur, situé à Le Monétier-les Bains**, une des 4 communes de la station de Serre Chevalier (altitude 1500m à 1800m) :

<https://www.vvf-groupes.fr/hebergements/serre-chevalier.html>

L'altitude et la situation permettent d'envisager une bonne probabilité d'enneigement pour la randonnée raquettes comme pour le ski.

Les 250 kms du domaine skiable de Serre Chevalier sont à 500m à pied du village vacances (navettes VVF gratuites possibles à certaines heures)

Hébergement en pension complète du diner du 11 janvier au déjeuner du 17 janvier sur la base de 40 personnes en chambres doubles (quelques chambres individuelles possibles : +28€/nuît)

Vin inclus au repas). Lits faits et serviettes de toilettes fournies.

Transport en car pour l'aller-retour St Egrève/Le Monétier-les-Bains complété sur place par les navettes des accompagnateurs rando pour rejoindre nos randos.

Le séjour est ouvert à 30 randonneurs raquettes et 10 skieurs, soit une base de 40 participants, selon modalités ci-dessous :

Les Randonnées rando raquettes sont prioritairement réservées aux randonneurs **raquettes** : 4 journées assurées par 4 accompagnateurs professionnels en charge de 4 groupes de niveaux différents : 3 groupes journée (niveaux bleu, violet et rouge) et 1 groupe demi-journée. Programme transmis ultérieurement.

Une journée « repos » prévue en principe le mercredi : les participants pourront choisir entre une rando encadrée par des accompagnateurs SEA, profiter du village vacances (sauna espace bien-être...) ou profiter d'un moment de détente aux Grands Bains situés à 15mn à pied du centre ou même s'adonner au ski.

Prix randonneur : 660€. Le prix intègre le transport, l'hébergement et l'accompagnement ci-dessus précisé.

Prix skieur 500€ : Le prix intègre le transport et l'hébergement. Les forfaits ski restent à charge des skieurs.

Les skieurs pourront éventuellement participer aux randonnées accompagnées prévues sous réserve de places disponibles dans les navettes des accompagnateurs et moyennant une participation financière.

Inscription aux permanences des 22 et 29 septembre 2025 avec 3 chèques :

Pour les randonneurs 3 chèques de 220€ (encaissement 30 sept -15 octobre -15 novembre)

Pour les skieurs : 1 chèque de 180€ et 2 chèques de 160€ (dates d'encaissement idem randonneurs)

Organisation : Geneviève MITHA 06 52 87 11 40 Jean Louis GUI 06 38 11 00 75